

Flash nucléaire 4

Avril 2016 / Raccourci de faits et d'opinions alimentant le débat nucléaire

Suisse: hausse de 1,4% de la consommation d'électricité en 2015

La consommation finale d'électricité de la Suisse a augmenté de 1,4% en 2015 par rapport à l'année précédente pour s'établir à 58,2 milliards de kilowattheures (kWh). La consommation nationale (pertes liées au transport et à la distribution comprises) a atteint 62,6 milliards de kWh. Les centrales hydrauliques ont produit 0,5% d'électricité de plus qu'en 2014, tandis que la production d'électricité des cinq centrales nucléaires suisses a baissé de 5,3%. Les centrales hydroélectriques ont fourni 59,9% de la production totale d'électricité, les centrales nucléaires 33,5% et les centrales thermiques conventionnelles et autres installations 6,6%.

L'électricité des centrales nucléaires suisses en 2015

En 2015 aussi, les cinq centrales nucléaires suisses ont apporté une contribution significative à la sécurité d'approvisionnement: elles ont délivré un total de 22,2 milliards de kilowattheures (kWh) d'énergie de ruban respectueuse de l'environnement sur le réseau, couvrant ainsi un tiers des besoins de la Suisse en électricité. Les installations de Mühleberg et de Gösgen ont presque atteint le niveau de production de l'année record 2014. De plus, Beznau (17,3 millions de kWh) et Gösgen (64,1 millions de kWh) ont fourni ensemble 81,4 millions de kWh d'énergie (contre 80,6 millions de kWh en 2014) sous forme de chaleur à distance sans émissions à de nombreux foyers et entreprises de la région.

Rédaction: M.-F. Aepli, B. Bechtold, M. Brugger, M. Rey, M. Schorer Traduction: T. Menanteau Forum nucléaire suisse Case postale 1021 3000 Berne 14 Téléphone 031 560 36 50 Téléfax 031 560 36 59 info@forumnucleaire.ch

Parution: 12 fois par an ISSN 1421-0355 © 2016 Forum nucléaire suisse

L'UE doit jouer un rôle de direction dans le domaine de l'énergie nucléaire

Le Groupement européen des entreprises d'électricité Eurelectric salue le rapport de la Commission européenne concernant le programme indicatif nucléaire (PINC). Selon Eurelectric, ce

rapport, publié le 4 avril 2016, est une bonne base pour discuter du rôle du nucléaire pour atteindre les objectifs énergétiques de l'UE. Le Groupement regrette cependant que le sujet de la compétitivité des centrales nucléaires actuelles qui fonctionnent parfaitement sur le plan technique n'ait pas été traité. Foratom, l'organisation faîtière des forums nucléaires européens, demande elle aussi à la Commission d'aborder le sujet des distorsions du marché qui entravent les investissements nécessaires dans le cadre des prolongations d'exploitation et des nouvelles constructions.

Finlande: dépôt de la demande d'autorisation d'exploitation pour Olkiluoto 3

Teollisuuden Voima Oyj (TVO) a soumis la demande d'autorisation d'exploitation pour la centrale nucléaire Olkiluoto 3 au ministère finlandais de l'Energie le 14 avril 2016. L'entreprise estime qu'elle obtiendra l'autorisation d'ici fin 2017. L'installation devrait pour la première fois fournir de l'électricité fin 2018. TVO demande en outre l'autorisation de stocker les déchets radioactifs et assemblages combustibles usés issus de l'exploitation de la nouvelle centrale nucléaire dans le dépôt intermédiaire existant sur le site d'Olkiluoto.

Le Wisconsin lève le moratoire sur les centrales nucléaires

Une loi est entrée en vigueur au 1er avril 2016 dans le Wisconsin qui autorise de nouveau la construction de nouvelles centrales nucléaires dans cet Etat après un moratoire de 33 ans. La nouvelle loi qualifie en outre l'énergie nucléaire de technologie efficace et «non émettrice», qui doit être prise en compte par les décideurs au niveau de l'Etat et au niveau local afin de couvrir la demande en énergie. Le Sénat du Wisconsin s'était prononcé en faveur de la levée du moratoire le 16 février 2016. C'est le sénateur républi-

Post CH AG

cain Kevin Petersen qui avait déposé la loi, estimant que l'origine de l'interdiction de construire à l'époque, à savoir l'absence d'un dépôt national pour le combustible usé, n'est plus pertinente. L'entreposage sur le site de la centrale s'est entre-temps largement répandu aux Etats-Unis. Les deux centrales nucléaires Point-Beach 1 et 2 sont exploitées au Wisconsin depuis 1970 et 1972.

Afrique du Sud: dépôt de demandes pour de nouvelles constructions

L'électricien étatique Eskom a déposé deux demandes d'autorisation de site pour de nouvelles centrales nucléaires auprès de l'autorité sudafricaine de surveillance. Selon ces demandes, Eskom prévoit la construction de plusieurs centrales nucléaires sur les sites de Thyspunt, dans la province du Cap oriental, et de Duynefontein, dans le Cap occidental. L'entreprise exploite actuellement à Koeberg, près du Cap, les deux seules centrales nucléaires en service commercial en Afrique. La part de l'électricité nucléaire en Afrique du Sud est de 5%.

Chine: lancement de l'exploitation de Ningde 4 ...

Ningde 4 a pour la première fois délivré de l'électricité sur le réseau le 29 mars 2016. Cette centrale nucléaire située dans la province chinoise du Fujian est ainsi entrée en service après cinq années et demi de construction. Trois centrales nucléaires sont déjà en service sur le site de Ningde, à près de 500 kilomètres au sud de Shanghai. Les réacteurs sont tous des installations chinoises d'une puissance de 1000 mégawatts chacun. Deux centrales nucléaires supplémentaires de la conception la plus récente sont en projet sur ce site.

... et Hongyanhe 4

La centrale nucléaire la plus récente de Chine est entrée en service le 1^{er} avril 2016 sur le site de Hongyanhe, dans la province chinoise du Liaoning. La Chine compte ainsi 32 centrales nucléaires en exploitation, 22 en cours de construction et plus d'une vingtaine dont la construction sera bientôt lancée.

Rejet de la plainte contre l'exploitation de Sendai

La haute cour de Fukuoka a rejeté une plainte de riverains qui demandaient une injonction contre l'exploitation des centrales nucléaires japonaises Sendai 1 et 2. Douze habitants de Kagoshima et de deux préfectures voisines avaient déposé une demande d'injonction auprès de la cour de district de Kagoshima en mai 2014. Le tribunal avait rejeté la demande en avril 2015 et constaté que les exigences en matière de sûreté étaient conformes aux dernières connaissances scientifiques disponibles. Sendai 1 et 2 ont alors été les deux premières centrales nucléaires à reprendre l'exploitation régulière depuis l'accident de réacteur de Fukushima-Daiichi. Les riverains ont toutefois porté leur plainte à la haute cour de Fukuoka, laquelle a statué le 6 avril 2016 contre la plainte des riverains.

Japon: désaffectation d'Ikata 1

Le Japonais Shikoku Electric Power Co. a décidé pour raisons économiques de ne pas reprendre l'exploitation de la centrale nucléaire Ikata 1 et de la désaffecter. La centrale aurait atteint en 2017 la fin de sa durée d'exploitation autorisée de 40 ans. Shikoku Electric aurait certes pu demander une prolongation d'exploitation de 20 ans, mais l'entreprise est arrivée à la conclusion que les travaux de rééquipement demandés ne seraient pas rentables, compte tenu de la relativement faible puissance de 538 mégawatts. Le site de la centrale nucléaire d'Ikata comprend trois réacteurs. La décision sur un éventuel rééquipement d'Ikata 2 et sa possible remise en service est encore ouverte. Les travaux de rééquipement d'Ikata 3 sont par contre déjà en cours. L'exploitant espère pouvoir reprendre la production d'électricité avec Ikata 3 en été 2016.

Nouveau transport d'assemblages combustibles de Leibstadt vers le Zwilag

Un nouveau conteneur de transport et de stockage contenant 69 assemblages combustibles usés issus de la centrale nucléaire de Leibstadt est arrivé mi-avril 2016 au centre de stockage intermédiaire de Zwilag, à Würenlingen. Le conteneur a été transporté à Würenlingen par camion, où le Zwilag l'a soumis à de nombreux contrôles. Le conteneur contrôlé a ensuite été déposé dans la halle de stockage des conteneurs. Le transport et les travaux de stockage se sont déroulés sous la supervision de l'Inspection fédérale de la sécurité nucléaire (IFSN). Ils se sont déroulés selon le programme et sans incident. Un autre transport de ce type avait déjà eu lieu les mois de février et mars 2016.

Le «Flash nucléaire» peut également être commandé sous forme de lettre d'information électronique sur le site www.forumnucleaire.ch.